

Compte-rendu du Conseil municipal du 13 avril 2012

Monsieur le Maire accueille Mme POURCHIER (perceptrice) et la remercie pour sa participation exceptionnelle à ce Conseil Municipal.

Précédent compte-rendu de Conseil Municipal adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour du conseil municipal du 13 avril 2012 :

- **Délibérations** :

- Pot de départ de Mme Solange PILON : le vendredi 27 avril à 18h. Cadeau prévu = 500 € de la part de la commune. Adoptée à l'unanimité.
- Monsieur le Maire rappelle la situation des 130 m² de terrain cédé à M. MOLLON par la commune il y a de nombreuses années et sollicite le conseil pour régulariser cette situation. Il propose de vendre cette parcelle à 14€/m² (soit 1820 € au total). Autorisation nécessaire pour pouvoir réaliser l'acte de vente. Adoptée à l'unanimité.

- **BUDGET** :

- Compte administratif 2011 présenté par M. le Maire :

- Section de fonctionnement : Dépenses réalisées (crédits ouverts) = 1004342,65 € et recettes (mandats émis) = 723977,30 €.
- Section de fonctionnement : Dépenses réalisées (crédits ouverts) = 954516,84 € et recettes (titres émis) = 975404,49 €.
- Section d'investissement : dépenses réalisées (crédits ouverts) = 530094,67 € et recettes (mandats émis) = 343518,16 €.
- Section d'investissement : recettes (crédits ouverts) = 521392,97 € et recettes (titres émis) = 320813,67 €.
- Vote à main levée effectué sur sollicitation du 1^{er} adjoint après que M. le Maire ait quitté la salle : adopté à l'unanimité.
- Retour de M. le Maire pour la suite de la présentation du budget.

- Budget primitif 2012 :

- Vote des subventions aux associations et autres :

- Ecole (subvention de fonctionnement) : 7710,90 €
- Ecole (achats et sorties pédagogiques) : 5285,00 €
- ADHAMA : 300,00 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 700,00 €
- Association Du Musée du Tissage : 9750,00 €
- Coop. Scolaire Balbigny : 75,00 €
- Ecole musique et danse Com.Com : 2880,00 €
- Harmonie l'Etoile : 750,00 €
- Mission Locale : 850,00 €
- MJC : 5800,00 €
- Radio Pythagore : 75,00 €
- SPA Roanne : 234,72 €
- USB : 870,00 €
- USEP : 100,00 €

- Fonctionnement (total des dépenses) : 1036082,82 €
 - Fonctionnement (total des recettes) : 1036082,82 €
 - Vote des taux d'imposition communaux : pas de modification des taux par rapport à l'an passé, soit : 16,41 % pour la taxe d'habitation, 12,21 % pour la taxe foncière (bâti) et 51,85 % pour la taxe foncière (non bâti). Adopté à l'unanimité.
 - Augmentation tickets de cantine : de 2,60 € à 2,65 € pour les enfants de maternelle et 2,75 € à 2,80 € pour les enfants du primaire et pour les adultes (4,70 € à 4,80 €). Il s'agit d'une augmentation de 2 % liée aux évolutions du coût de la vie qui sera effective à compter du 1^{er} mai 2012. Adoptée à l'unanimité.
 - Investissement (total dépenses) : 529472,54 €.
 - Investissement (total recettes) : 529472,54 €.
- Budget Primitif d'Assainissement 2012 :
 - Exploitation (fonctionnement) : total des dépenses = 90821 € et total des recettes = 90821 €.
 - Investissement : total des dépenses = 165775,62 € et total des recettes = 165775,62 €.
 - Compte administratif d'assainissement 2011 et budget primitif 2012 adoptés à l'unanimité.
 - **Questions diverses :**
 - M. Le Maire nous informe qu'il n'y a plus d'intervention du Conseil Général sur le renouvellement des canalisations d'eau (seulement sur les captages d'eau, mais plus sur la distribution). Les dossiers déposés jusqu'en 2011 seront tout de même étudiés, sachant qu'il existe un retard d'un an dans les financements (environ 15000 €). Il n'y aura plus d'intervention sur les réseaux d'assainissement et mise en séparatif, mais seulement sur les stations d'épuration. Compte tenu de ces éléments, une nouvelle analyse financière par rapport au projet « Centre Bourg » est sollicitée auprès de Madame Pourchier. Toujours pas de réponse à ce jour de la part du Conseil Général pour la signature d'un COCS (COntat Communal Simplifié).

La date du prochain Conseil municipal a été fixée au vendredi 8 juin 2012 à 20 heures.